

<u>Procédures à suivre en cas d'incendie ou d'évacuation d'urgence d'un bâtiment du campus de l'ÉTS</u>

a. Procédures d'urgence typiques pour tous les usagers et les employés.

Si vous découvrez un foyer d'incendie :

- Quittez les lieux immédiatement et aidez à évacuer quiconque se trouvant en danger immédiat sans mettre votre vie en danger.
- Déclenchez l'alarme incendie en tirant un poste manuel d'incendie situé près des issues de secours.
- Utilisez les escaliers pour sortir du bâtiment.
- Fermer toutes les portes derrières vous pour éviter que l'incendie ne se propage.
- Alerter le service de la prévention des incendies de Montréal en composant le «911» d'un endroit sécuritaire.

Lorsque retentit le signal d'alarme du réseau avertisseur d'incendie

- Quittez votre local immédiatement et aidez à évacuer quiconque se trouve en danger immédiat sans mettre votre vie en danger.
- Utilisez les escaliers pour sortir du bâtiment.
- Fermez toutes les portes derrières vous pour éviter que l'incendie ne se propage.
- S'éloigner des lieux à une distance de cent (100) mètres afin de permettre à ceux qui suivent de sortir et de ne pas nuire aux pompiers dans leur lutte contre l'incendie.

Remarque:

- N'utilisez pas les ascenseurs.
- Ne retournez sous aucun prétexte à l'intérieur avant que le Service de sécurité incendie de Montréal en donne l'autorisation.
- Les lieux de rassemblement sont les suivants :
- Pour tous les usagers et employés : Le stationnement du Planétarium Dow, situé à l'angle des rues Peel et Notre-Dame côté nord-est de l'ÉTS.
- En période hivernale, tous les évacués seront escortés le plus tôt possible dans le hall du pavillon B et dans les salles communes des Résidences universitaires situées au 301 Peel et 1045 Ottawa.

